

Manuel de transmission électronique des rapports statistiques des sociétés d'assurance

Sommaire

1	Introduction	3
2	Transmission.....	4
	2.1 Attribution du nom du fichier	4
	2.2 Noms de fichiers actuellement en vigueur.....	5
	2.3 Moyen de transmission	6
3	Schémas XML pour les rapports statistiques	6
4	Identification du reporter et du déclarant	7

1 Introduction

Ce manuel indique les caractéristiques techniques qui devront être utilisées pour la transmission électronique des rapports statistiques par les sociétés d'assurance.

Les instructions relatives au reporting statistique sont décrites dans les documents Instructions et Rapport relatifs aux rapports statistiques des sociétés d'assurance.

L'objet de ce manuel est de décrire les principes fondamentaux du reporting en format XML applicable aux rapports statistiques des sociétés d'assurance. Le schéma XML et une documentation technique sont disponibles au téléchargement sur le site Internet de la BCL. Il est important de retenir que la conception informatique du reporting XML est basée sur une structure arborescente.

Les données à rapporter doivent satisfaire des contrôles généraux de format ou d'appartenance à des listes de codes. Les possibilités de codes dépendent aussi de l'endroit où se situe la donnée dans l'arborescence du schéma.

Le schéma contient des contraintes de format sur les données, mais ne précise pas nécessairement la validité d'un code respectant le format. Les nomenclatures et les règles définies dans le présent document doivent être respectées.

2 Transmission

2.1 Attribution du nom du fichier

La structure du nom du fichier est la suivante:

S0000-L_L0_aaaamm_Rrrrrrrrr_Dddddddd_aaaammjj_nnn

où:

- S0000-L représente le code du rapport statistique
- L0 indique qu'il s'agit du layout 0
- aaaamm représente l'année et le mois auxquels les données se réfèrent
- R identifie le type de reporter.
Le reporter est l'organisme qui envoie les données.
Les valeurs autorisées sont reprises au point 4.
- rrrrrrrrr permet d'identifier le reporter
Les sociétés d'assurance doivent utiliser la partie numérique de leur numéro d'identification du "registre de commerce" (numéro RCS) qui est une lettre suivie de 7 chiffres maximum. Les chiffres à gauche sont égaux à 0.
Pour les autres reporters, les numéros d'identification sont ceux attribués par la CSSF et/ou la BCL. Les chiffres à gauche sont égaux à 0.
- D identifie le type de déclarant
Le déclarant est l'organisme auquel se réfèrent les données.
Les sociétés d'assurance doivent utiliser la valeur ASS.
- ddddddd permet d'identifier le déclarant
Les sociétés d'assurance doivent utiliser la partie numérique de leur numéro d'identification du «Registre de commerce» (numéro RCS) qui est une lettre suivie de 7 chiffres maximum. Les chiffres à gauche sont égaux à 0.
- aaaammjj est la date de création du fichier
- nnn est le numéro de séquence du fichier
Le numéro de séquence permet de distinguer les fichiers créés le même jour pour le même reporting. A noter que le numéro de séquence du fichier recommence à 001 chaque jour; le numéro 000 n'est pas utilisé.

2.2 Noms de fichiers actuellement en vigueur

Le tableau suivant fournit un aperçu sur l'ensemble des rapports statistiques actuellement en vigueur.

Rapport	Nom
S 2.18-L L0	S0218-L_L0_aaaamm_Rrrrrrrr_Ddddddd_aaaammjj_nnn
S 2.19-L L0	S0219-L_L0_aaaamm_Rrrrrrrr_Ddddddd_aaaammjj_nnn
S 4.3-L L0	S0403-L_L0_aaaamm_Rrrrrrrr_Ddddddd_aaaammjj_nnn
TPTASS L0	TPTASS_L0_aaaamm_Rrrrrrrr_Ddddddd_aaaammjj_nnn

Exemple 1:

S0218-L_L0_201512_ASS0123456_ASS0123456_20160120_001.xml correspond au premier fichier créé le 20 janvier 2016, envoyé par la société d'assurance ayant le numéro RCS B123456 dont les données se réfèrent à la société d'assurance ayant le numéro RCS B123456 pour le trimestre s'achevant en décembre 2015.

Exemple 2:

S0218-L_L0_201512_P000000999_ASS0123456_20160120_002.xml correspond au deuxième fichier créé le 20 janvier 2016 envoyé par le professionnel du secteur financier ayant le numéro d'identification attribué par la CSSF 999 dont les données se réfèrent aux données de la société d'assurance ayant le numéro RCS B123456 pour le trimestre s'achevant en décembre 2015.

2.3 Moyen de transmission

La BCL accepte l'utilisation des chemins de transmission électronique actuels offerts par Sofie (SIX Payment Services (Europe) S.A., CETREL Securities) et e-file (Bourse de Luxembourg, Fundsquare).

Toutefois, la BCL reste ouverte à tout nouveau moyen de transmission télématique sécurisé qui sera proposé, en commun par la BCL et les déclarants.

3 Schémas XML pour les rapports statistiques

Les schémas XML ainsi qu'une documentation technique sont disponibles au téléchargement sur le site internet de la BCL. Il est important de retenir que la conception informatique du reporting XML est basée sur une structure arborescente.

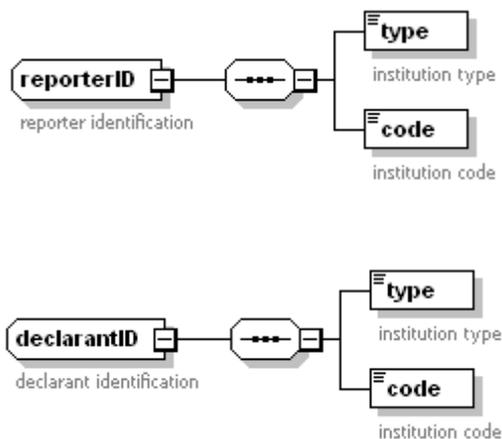
Les données à rapporter doivent satisfaire des contrôles généraux de format ou d'appartenance à des listes de codes.

Les possibilités de codes dépendent aussi de l'endroit où se situe la donnée dans l'arborescence du schéma.

Le schéma inclut des contraintes de format sur les données, mais ne précise pas nécessairement la validité d'un code respectant le format. Les nomenclatures et les règles définies dans ce manuel doivent être respectées.

4 Identification du reporter et du déclarant

Les identifications du reporter (*reporterID*) et du déclarant (*declarantID*) comportent chacune le type de numéro d'identification (type) et le numéro d'identification (code).



L'association des types de numéros et des valeurs autorisées sont:

Type	Code	Dans le nom du fichier
05	Numéro signalétique attribué par la BCL	5
23	Numéro attribué par la CSSF pour les banques	B
30	Numéro attribué par la CSSF pour les sociétés de gestion	S
32	Numéro attribué par la CSSF pour les professionnels du secteur financier	P
36	Numéro attribué par la CSSF pour les professionnels du secteur financier – sociétés informatiques	I
39	Numéro attribué par la BCL pour les assurances, basé sur le numéro du registre du commerce et des sociétés sans le B initial	ASS